



CAHIER DES CHARGES

Poste de Maître d'Enseignement et de Recherche de type 1 (MER1) dans le domaine de la biochimie de l'exercice au sein de l'Institut des Sciences du Sport

Titulaire : création de poste

Taux d'activité : 100% **Lieu** : Dorigny & Bugnon (Lausanne, Suisse)

Date entrée : 01/02/2026 ou à convenir

Rattachement hiérarchique :

Institut des Sciences du Sport

Voie de service :

Direction de l'Institut des Sciences du Sport

Présidence de la Section des sciences fondamentales

Décanat de la Faculté de biologie et médecine

Direction de l'Université

I. Recherche – 50%

- Développer des travaux de recherche dans le domaine de la biochimie de l'exercice avec un intérêt tout particulier sur les adaptations du muscle squelettique à l'exercice et à la pathologie, incluant les maladies musculaires – idéalement avec une approche translationnelle depuis la cellule jusqu'au patient
- Gérer et développer son groupe de recherche, obtenir des financements de fonds externes expertisés dans ses domaines d'expertise
- Publier des articles scientifiques dans les journaux internationaux à politique éditoriale stricte
- Renforcer la collaboration scientifique au sein de l'ISSUL et de la FBM dans le domaine musculaire et développer des collaborations au plan international
- Développer la visibilité en assurant la collaboration avec les partenaires scientifiques locaux, nationaux, internationaux et en organisant et en participant à des manifestations scientifiques dans son domaine d'expertise

II. Enseignement - 40%

- Assumer la responsabilité de l'enseignement 'Biochimie de l'exercice' aux étudiant·e·s en sciences du sport au niveau master (cours à 6 ECTS)
- Assurer un cours intitulé 'activité physique et maladies métaboliques' pour les étudiants de master en sciences du sport (3 ECTS)
- Assurer les enseignements aux niveaux pré- et postgradué en FBM, et notamment ceux relatifs aux enseignements suivants :
 - Sport Metabolism, Master in Biology, Metabolism and Human Health track (3-6h)
- Organiser et participer à l'organisation de séminaires et workshops
- Superviser et diriger des travaux de master et des thèses de doctorat au sein des Ecoles



FBM, des Ecoles doctorales SSP « sciences de la vie » et « Sport »

- Participer sur sollicitation de l'Ecole doctorale à des comités/jurys de thèse

Directives du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine :

Les maîtres d'enseignement et de recherche type 1 rattaché-e-s à la Section des sciences fondamentales participent à l'enseignement pré-gradué, post-gradué et continu de la Faculté (enseignement structuré, direction de travaux de maîtrise et de thèse, organisation de l'enseignement) selon les besoins du Département et des Ecoles. Elles/ils y prennent part à un taux d'environ x %, convenu avec le Décanat, conformément à la Directive 1.13 de la Direction de l'UNIL. Les charges d'enseignement doivent permettre que la moitié au moins de l'activité académique soit consacrée à la recherche.

Processus d'évaluation qualité de l'enseignement :

L'enseignant-e fait l'objet d'un processus d'évaluation individuelle au moins trois fois lors d'un mandat de six ans, conformément à la Directive 1.16 de la Direction de l'UNIL. La démarche est à l'initiative de l'enseignant-e qui prend contact avec le Centre de soutien à l'enseignement de la Direction de l'UNIL. L'évaluation repose sur plusieurs critères :

- compétences pédagogiques
- adéquation des objectifs et du programme d'enseignement avec les objectifs fixés par les Ecoles (pour l'enseignement pré-gradué en médecine : avec le nouveau catalogue des objectifs d'enseignement « Profiles »).
- qualité des supports de cours/supports d'apprentissage (« textbooks », articles)
- satisfaction des étudiants et autres participants aux cours.

III. Tâches administratives (10%)

- Participer à la gestion et au développement de l'Institut (définition de ses missions globales, amélioration de son organisation, etc.) dans un esprit de collaboration
- Participer aux diverses activités et tâches facultaires et universitaires
- Participer à divers commissions et instances selon les demandes et afin d'assurer une excellente intégration
- Assurer le développement du rayonnement de l'ISSUL-FBM